

## DESCRIPTIF CCTP - MULCHMAT GREENFIX®

Le présent descriptif CCTP est destiné au maître d'œuvre souhaitant prescrire les nattes de paillage dégradables **Mulchmat Greenfix** dans leur cahier des charges.

Le maître d'œuvre prendra soin d'intégrer dans son cahier des charges, le descriptif du produit qu'il aura retenu. En cas de doute sur le choix du produit, Bio Green Solutions est à votre disposition pour vous conseiller le produit le plus adapté en fonction de votre projet (coordonnées en bas de page).

### 1. Descriptifs techniques des matériaux

#### Natte de paillage anti-adventice dégradable Mulchmat type 9

Cette natte a pour rôle d'empêcher la croissance des plantes indésirables aux pieds des arbres et arbustes plantés. Le produit dégradable, jouera son rôle de protection pendant les premières années de développement de la plante et ne sera à terme plus présent dans l'environnement. Le paillage utilisé sera une natte de paillage dégradable **Mulchmat type 9 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% coco maintenue par 1 filet de maintien supérieur en PP et en sous face par un double film en PE fragmentable. Le double film est perforé en quinconce pour laisser circuler l'air et l'eau mais bloquer la lumière et la levée des adventices. Le poids total de la natte est de 530 g/m<sup>2</sup>.

La natte sera livrée –définir– :

- en rouleaux de –définir– [0,60 x 30 m] ou [0,80 x 30 m] ou [1,20 x 30 m] ou [2,40 x 30 m]

ou

- en carrés de –définir– [0,60 x 0,60 m] ou [0,80 x 0,80 m] ou [1,20 x 1,20 m]

Elle sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur de 20 cm Type FP200.

ou

- agrafes métalliques en forme de U de longueur 150 mm et diamètre 3 mm de type US150.

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

#### Natte de paillage anti-adventice **biodégradable** Mulchmat type 10

Cette natte a pour rôle d'empêcher la croissance des plantes indésirables aux pieds des arbres et arbustes plantés. Le produit dégradable, jouera son rôle de protection pendant les premières années de développement de la plante et ne sera à terme plus présent dans l'environnement. Le paillage utilisé sera une natte de paillage biodégradable **Mulchmat type 10 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% coco maintenue par 1 filet de maintien supérieur en Oxygrid biodégradable et en sous face par un double film biodégradable en amidon de maïs. Le double film est perforé en quinconce pour laisser circuler l'air et l'eau mais bloquer la lumière et la levée des adventices. Le poids total de la natte est de 530 g/m<sup>2</sup>.

La natte sera livrée –définir– :

- en rouleaux de –définir– [0,60 x 30 m] ou [0,80 x 30 m] ou [1,20 x 30 m] ou [2,40 x 30 m]

ou

- en carrés de –définir– [0,60 x 0,60 m] ou [0,80 x 0,80 m] ou [1,20 x 1,20 m]

Elle sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur de 20 cm Type FP200.

ou

- agrafes métalliques en forme de U de longueur 150 mm et diamètre 3 mm de type US150.

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

## 2. Mise en œuvre des matériaux

Les procédés de mise en œuvre décrits ci-après sont applicables pour l'ensemble des nattes Mulchmat de Greenfix.

### Mise en œuvre du paillage

Pour utiliser dans les meilleures conditions possibles le Mulchmat, il est préférable de préparer le sol. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner son contact avec le Mulchmat : les mottes seront éliminées, les gros cailloux et racines retirés, le terrain réglé.

#### Si les végétaux ne sont pas encore plantés :

Les trous de plantation sont réalisés aux emplacements voulus. Le paillage Mulchmat est ensuite déroulé sur la zone à protéger. Il est incisé à l'aide de ciseaux au niveau des trous de plantations. Nous recommandons une incision en en angle afin de limiter le nombre de découpes.

Après avoir soigneusement effectué la plantation, les bords incisés sont ramenés en place en prenant soin de les faire chevaucher pour empêcher tout passage de la lumière. Il est important que la première fixation refermant l'incision soit positionnée au plus près du plant.

Une fois toutes les incisions et plantation réalisées et fermées, le Mulchmat est fixé sur le reste de sa surface. Ses extrémités sont enterrées dans des tranchées d'ancrages.

#### Si les végétaux sont déjà plantés :

Le paillage est déroulé à proximité des plants en suivant autant que possible une ligne de plantation. Une incision est faite dans le Mulchmat au niveau de chaque plant de manière à ce que celui-ci puisse être entouré par la natte de paillage. Les parties incisées sont ramenées l'une sur l'autre en prenant soin de les faire chevaucher. Il est important que la première fixation refermant l'incision soit positionnée au plus près du plant. Une fois le paillage mis en place, le Mulchmat est fixé sur le reste de sa surface. Ses extrémités sont enterrées dans des tranchées d'ancrages.

Dans le cas où plusieurs rouleaux de Mulchmat sont déroulés côté à côté, il conviendra d'effectuer un recouvrement de 10 cm minimum. Afin d'éviter tout risque d'arrachement, le recouvrement sera fait selon la technique de tuilage de manière à respecter le sens de la pente et/ou les vents dominants.